

Votants : 93

Convocation du Conseil de Communauté :
le 15 mars 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 mars 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 mars 2013

REGIE DES DECHETS MENAGERS- ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES POUR LES STRUCTURES ACCUEILLANT DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER à Christian BREMAUD, Nicole DAVID à Olivier MARIE, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Pilar BAUDIN à Pascal DUFORESTEL, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Jacques BROSSARD, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annie COUTUREAU à Jean-Louis SIMON, Patrick DELAUNAY à Annick DEFAYE, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, Aurélien MANSART à Jacques TAPIN, Franck MICHEL à Denis THOMMEROT, Delphine PAGE à Chantal BARRE, Christiane PINEAU à Françoise TALBOT, Alain PIVETEAU à Christophe POIRIER, Jean-Claude SUREAU à Gérard ZABATTA

Titulaires absents supplés :

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGÉ, Blanche BAMANA, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jean-Luc CLISSON, Jean-Michel TEXIER, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 MARS 2013

REGIE DES DECHETS MENAGERS – ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES POUR LES STRUCTURES ACCUEILLANT DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Monsieur **Jean-Jacques GUILLET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Après avis du Conseil d'Exploitation,

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, et afin de réduire la production d'ordures ménagères, la CAN souhaite promouvoir l'utilisation des couches lavables en structure accueillant des enfants de moins de 3 ans, par la mise en place d'une aide financière de 50% du prix d'achat des couches lavables.

La demande de financement devra parvenir à la CAN avant le 31/12/2014, date d'achèvement du PLPD et des subventions de l'ADEME sur ce programme.

Cette aide financière sera allouée sur présentation des factures au nom de la structure sur toutes les couches lavables, inserts et doublures. Les consommables et équipements liés à l'utilisation des couches ne sont pas concernés.

L'aide financière pourra être demandée en plusieurs fois, en fonction du nombre d'enfants accueillis par la structure. Cette aide sera plafonnée à la capacité d'accueil de la structure soit à un lot de 12 couches par enfant renouvelable une fois.

Sachant qu'une crèche de 15 enfants utilise 60 couches jetables par jour soit 15 000 couches par an, l'utilisation de couches lavables permettra d'éviter environ 2,8 tonnes de déchets par an.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le principe de financement des couches lavables auprès des structures d'accueils d'enfants de moins de 3 ans qui en feront la demande avant la fin du Programme Local de Prévention des Déchets le 31/12/2014, sur présentation de facture.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 93
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Jacques GUILLET

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130325-c21-03-2013-DE
Date de télétransmission : 02/04/2013
Date de réception préfecture : 02/04/2013

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130325-c21-03-2013-DE
Date de télétransmission : 02/04/2013
Date de réception préfecture : 02/04/2013